LETTRE OUVERTE À...

Bertrand Chameroy, CHRONIQUEUR DE « C À VOUS », SUR FRANCE 5

« Est-ce que les chroniqueurs de *C à vous* dînent vraiment tous les soirs en direct à la télévision ? »

CHER BERTRAND CHAMEROY,

DEPUIS LA RENTRÉE, vous accompagnez Anne-Élisabeth Lemoine et la fin de journée de plus d'un million de Français. Revisitant l'actualité avec sérieux mais sans en oublier le sourire, vous avez réussi à vous installer à la table de France 5 sans souci.

Une mission qui n'était pas forcément la plus simple, dans une émission bien installée avec les équipes d'Alessandra Sublet entre 2009 et 2013 puis d'Anne-Sophie Lapix jusqu'en 2017. Et depuis la rentrée, vous restez un peu plus longtemps sur nos écrans à l'heure du repas, nous laissant désormais à 20 h 50, trente minutes plus tard qu'auparavant.

Mais si notre plaisir est intact, nous ne pouvons nous empêcher de penser à votre organisme. Depuis toujours, « C à vous » est découpé en deux parties. Une première, entre 19 et 20 heures, au cours de laquelle est traitée l'actualité générale, en présence d'invités. Un apéritif, en quelque sorte.

Quid de cette escalope de foie gras ?

Lors de la deuxième heure, un grand chef vous apporte un repas préparé quelques instants auparavant. Une poitrine de cochon croustillante par Mathieu Robillard, une lotte aux graines de kasha et trompettes-de-la-mort signée Jean-Christophe Rizet ou l'escalope de foie gras poêlée avec mais et parmesan préparée par Harold Imbault... Tous ces plats nous ont tous donné l'eau à la bouche, l'envie de vous rejoindre sur le plateau et de plonger la fourchette dans votre assiette.

Chaque soir, Bertrand Chameroy chronique l'actualité dans « C à vous ». TF1/PATRICK FOUQUÉ

Pourtant, malgré – on l'imagine – l'odeur alléchante et la présentation soignée, personne ne perd de vue son objectif : mener à bien les entretiens avec les invités, pour Anne-Élisabeth Lemoine et Patrick Cohen, assurer les chroniques prévues, pour vous comme pour Pierre Lescure ou encore Mohamed Bouhafsi.

De quoi soulever une importante question : face à ces mets raffinés et visiblement exquis, que faites-vous ? Dînez-vous avant, histoire de ne pas toucher l'assiette ? Dînez-vous vraiment en direct ? Ou alors demandez-vous un « doggy bag » pour ensuite déguster votre repas à domicile et éventuellement le compléter ?

Cher Bertrand Chameroy, les lecteurs du « Parisien » et d'« Aujourd'hui en France » s'interrogent et sont impatients de lire votre réponse.

KEVIN BOUCHER
POUR « LE PARISIEN » - « AUJOURD'HUI EN FRANCE »

■ Retrouvez la réponse dans le journal du mardi 2 novembre.

LA QUESTION D'HIER

Combien de terrasses autorisées pendant la crise sanitaire seront pérennisées après le 31 octobre sur les trottoirs de Paris ?

Au premier déconfinement, la mairie de Paris a autorisé 12 000 terrasses éphémères. Toutes doivent être démontées à compter de lundi prochain, le 1er novembre. Mais les patrons d'établissement peuvent demander de prolonger leur existence tout au long de l'année ou alors seulement pendant les périodes estivales. La balle est maintenant dans le camp de la Ville.

RÉPONSE « Sur les 12 000 terrasses éphémères, nous avons eu 9 500 demandes de prolongation »

Olivia Polski
ADJOINTE (PS) AU COMMERCE À LA MAIRIE DE PARIS

LP/OLIVIER CORSAN

« AVANT LA CRISE sanitaire, nous comptions plus de 15 000 terrasses dans notre ville, rappelle en préambule Olga Polski. La maire de Paris, Anne Hidalgo, a souhaité après le confinement créer un dispositif exceptionnel de terrasses éphémères pour permettre aux gens de se retrouver, après des mois d'enfermement et de solitude pour certains, dans des espaces extérieurs où le risque de propagation du virus est moins important, et de sauver des établissements, et donc des milliers d'emplois. 12 000 terrasses éphémères ont vu le jour. »

Une croissance qu'il a fallu gérer. « Il est devenu rapidement nécessaire de redéfinir un cadre esthétique, mais aussi d'occupation de l'espace public (accessibilité, sécurité, etc.). D'où la concertation au printemps sur un nouveau règlement des terrasses et étalages permettant de pérenniser cette nouvelle possibilité d'occupation des places de stationnement ou des placettes. »

Mais à notre question : « Combien de terrasses éphémères seront-elles pérennisées ? » l'adjointe ne répond pas directement. « La mairie de Paris a reçu 7 500 demandes de professionnels pour 8 000 terrasses estivales (sur des places de stationnement, des placettes, des terre-plein...) et 1 500 terrasses permanentes (sur les places de stationnement uniquement). » Mais il est trop tôt pour trancher, justifie-t-elle : « Les dossiers sont encore en cours d'instruction. Plus de 80 % des demandes concernent avril prochain et la plupart des 20 % restants sont incomplets. »

En attendant, les terrasses éphémères doivent disparaître : « À compter du 1er novembre, les professionnels devront démonter leur terrasses estivales jusqu'à la saison prochaine et ne pourront laisser que les terrasses classiques et annuelles. Ceux qui le souhaitent peuvent solliciter les services de la Ville pour l'enlèvement. »

« S'il apparaît que des établissements ne respectent pas les règles de démontage des terrasses au 31 octobre, conclut-elle, ils auront une amende dans un premier temps. Si, dans un second temps, la terrasse n'est pas démontée, les services de la Ville pourront procéder au démontage, qui leur sera refacturé. »

CHRISTINE HENRY

VOUS ÊTES LECTEUR

VOUS SOUHAITEZ INTERPELLER UNE PERSONNALITÉ SUR UN SUJET QUI VOUS TIENT À CŒUR. ÉCRIVEZ-NOUS POUR NOUS SUGGÉRER UNE QUESTION

lettreouverte@leparisien.fr

LES PLUS LUS

Le top 5 des articles les plus consultés sur Leparisien.fr.

ICON SPORT - HUGO PFEIFFER

1 PSG : Ander Herrera agressé au bois de Boulogne

Le footballeur Ander Herrera s'est fait agresser au volant de sa voiture dans le bois de Boulogne. Il a déposé plainte. Arrêté à un feu rouge, le milieu de terrain espagnol a vu une prostituée en profiter pour monter dans son véhicule et dérober le portefeuille et le téléphone qui étaient bien en évidence dans l'habitacle.

DR

2 Une femme abandonne un bébé sur le quai

Vendredi dernier, une femme a laissé sa poussette sur le quai du RER C à Juvisy-sur-Orge, avant de remonter dans le train. Après un appel à témoins, la mère de famille s'est finalement présentée au commissariat de Juvisy. Elle a été déférée au tribunal mercredi et sera bientôt jugée pour délaissement d'enfant.

LP/FRED DUGIT

3 OM - PSG : l'individu qui a poursuivi Messi est un sans-papiers

À la 72e minute du terne clasico (0-0), un individu est entré sur la pelouse pour s'approcher du génie argentin. Rapidement rattrapé par les agents de sécurité du Stade-Vélodrome, l'homme a été évacué manu militari et interrogé par la police. Le jeune homme, sans domicile fixe et sans papiers, ne serait pas un supporteur marseillais

LP/OLIVIER CORSAN

4 Éric Zemmour veut supprimer le permis à points

C'est « un racket organisé par l'État ». Le candidat non déclaré à la présidentielle a annoncé vouloir supprimer le permis de conduire à points, dimanche lors du « Grand Débat » LCI, RTL et « le Figaro ». Il s'est aussi prononcé en faveur du retour à une limitation à 90 km/h dans tous les départements.

DOCUMENT RMC

5 Comment ce prof du 93 est devenu le chouchou des télés

Depuis plusieurs mois, Kevin Bossuet, un enseignant d'histoire en Seine-Saint-Denis, est devenu la coqueluche de certains médias. Ses propos polémiques voire caricaturaux sur le 93, qu'il juge raciste envers les Blancs et antisémite, détonnent dans une profession souvent classée à gauche sur l'échiquier politique.